

ANNEXE

Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR8302041 Vallées de la Cère et de la Jordanne (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- 91E0 * Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion
incanae*, *Salicion albae*)
- 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion
robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)
- 9180 * Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

Aucune espèce mentionnée

Invertébrés

Aucune espèce mentionnée

Mammifères

1355 Loutre d'Europe *Lutra lutra*

Plantes

Aucune espèce mentionnée

Poissons

1096 Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
1163 Chabot *Cottus gobio*

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

Fait le

Le ministre d'État,
ministre de la transition écologique et solidaire,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

T. VATIN